



Hôtel de Servanes

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 28 janvier 2008

Bonjour, nous réouvrons notre établissement après plus d'un mois de congés et voudrions savoir si, dans le cas d'un hotel, les autocollants non fumeur, doivent se trouver juste à l'entrée de l'établissement ou bien dans chaque chambre ou salon ? Merci d'avance pour votre réponse

Réponse :

L'autocollant doit se trouver à l'entrée de l'établissement. Il peut être répété chaque fois que vous jugez utile de le faire pour éviter les confusions, et notamment au bar, au restaurant et si certaines chambres sont non-fumeurs.